

| IDENTIFICATION | |
|--|---------------------------------|
| Intitulé de l'Unité d'Enseignement : DROIT CIVIL | Niveau d'études : A – B – C - D |
| Intitulé du cours : DROIT CIVIL | Nombre de crédits ECTS :3 |
| Nombre de périodes : 40 | Code : N°UE 456 |

| DESCRIPTION |
|--|
| Prérequis :- |
| Documents de référence pour une préparation préalable au cours : code civil |
| <p>Objectifs</p> <p><i>Face à des situations issues de la vie courante (privée ou professionnelle), mettant en jeu des problématiques de droit civil, leur mode de traitement et des textes législatifs ou réglementaires y afférents étant mis à sa disposition,</i></p> <p>l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> de s'approprier des concepts de base, des notions essentielles communes à toutes les typologies et les systèmes relevant du droit en général : <input type="checkbox"/> définition des deux sens du mot “ droit ” ; <input type="checkbox"/> fondement des sources du droit et leur importance dans la solution d'un litige ; <input type="checkbox"/> subdivisions du droit (objectif, subjectif) ; <input type="checkbox"/> hiérarchisation des compétences des différents niveaux de pouvoir en Belgique (niveaux fédéral, communautaire, régional, provincial et communal) ; <input type="checkbox"/> caractéristiques et compétences des différentes juridictions de l'ordre judiciaire y compris les procédures y afférentes ; <input type="checkbox"/> caractéristiques formelles des personnes physiques ou morales ; <input type="checkbox"/> critères définissant les biens et leur classification ; <input type="checkbox"/> étude des droits extra-patrimoniaux de la personne physique (nom, domicile, mariage, nationalité, capacité) ; <input type="checkbox"/> définition en termes juridiques de la responsabilité civile et de ses conditions d'application ; <input type="checkbox"/> les sources et les sortes d'obligations : <input type="checkbox"/> la théorie générale des contrats : classification, conditions de validité, extinction ; <input type="checkbox"/> de mettre en relation des problématiques d'ordre privé, les éléments de droit civil et les procédures judiciaires généralement mises en oeuvre pour : <input type="checkbox"/> décrire le parcours judiciaire d'un litige concret ; <input type="checkbox"/> expliciter le rôle de chacun des acteurs du monde judiciaire, dans une perspective différenciée ; <input type="checkbox"/> appliquer à des cas concrets : |

- les principes de la personnalité juridique ;
- les règles relatives à l'attribution du nom, à la détermination du domicile et à la nationalité ;
- le régime juridique du mineur d'âge, de l'interdit, de la minorité prolongée, du mineur émancipé, du prodigue et faible d'esprit, ainsi que du majeur hors d'état de gérer ses biens ;
- des droits réels et des droits de créance ;
- les principes relatifs aux conditions de validité des contrats et à leurs effets ;
- les principes régissant les droits de propriété, l'usufruit et les servitudes à la résolution de litiges concrets ;
- donner des exemples de droits conférés par la propriété, ainsi que ses divers modes d'acquisition ;
- définir l'usufruit et les servitudes, leurs sources, leurs modes d'extinction, ainsi que les droits et obligations respectifs des parties concernées par ces situations ;
- classer les contrats en fonction des critères ad hoc ;
- justifier dans le cadre d'un litige concret la charge de la preuve ;
- apprécier dans des litiges donnés, l'admissibilité et la force probante de chaque mode de preuve qui pourrait y être invoqué ;
- déterminer, à partir des documents ad hoc, les parties en présence, les éléments essentiels et les obligations de chacun des cocontractants des contrats de vente, de bail, de prêt, de dépôt et de mandat ;
- appliquer les principes réglementant ces contrats pour résoudre ou prévenir les litiges concrets ;
- choisir et adapter un contrat appelé à régir une situation civile donnée ;
- déterminer, sur base des documents ad hoc, le rôle, l'objet, les caractéristiques des privilèges, des hypothèques, du gage et du cautionnement ;
- de mettre en oeuvre des méthodes de lecture adaptées aux textes juridiques pour se constituer une documentation de base directement utilisable dans la vie privée ou professionnelle, afin :
 - d'identifier les liens logiques d'un texte juridique et ses principes de construction ;
 - d'analyser des documents réels relevant du droit privé pour en relever des éléments contradictoires ou non et développer son esprit critique.

Contenu du cours :

Introduction : objectifs du cours

Bases légales : Code Civil et Code Judiciaire

Examen : examen écrit lors du dernier cours (durée : 2h)

Chapitre I : notion et divisions du droit

- a) Définitions (droit objectif et subjectif)
- b) Divisions
 - ❖ droit privé
 - ❖ droit public
 - ❖ droit social
- c) sources
 - ❖ la loi
 - ❖ la doctrine
 - ❖ la jurisprudence

- ❖ la coutume

Chapitre II : la structure de l'Etat Belge : hiérarchie des pouvoirs et compétences

a) caractéristiques de l'Etat Belge

- ❖ texte fondamental : la constitution
- ❖ séparation des pouvoirs
- ❖ monarchie
- ❖ démocratie représentative
- ❖ état de droit

b) éléments historiques

c) niveaux de pouvoir

❖ le niveau fédéral

- pouvoir législatif
- pouvoir exécutif

❖ le niveau fédéré

- 3 communautés/ 3 régions
- Compétences
- Un conseil et un gouvernement
- Normes législatives

❖ le niveau provincial

- le conseil provincial
- la députation permanente
- le gouverneur

❖ le niveau communal

- le conseil communal
- le collège échevinal
- le bourgmestre

❖ le niveau européen

- objectifs
- institutions
- normes

Chapitre III : l'ordre judiciaire : les cours et Tribunaux en Belgique

- a) rôle de la justice et structure
 - ❖ rôle
 - ❖ structure
- b) les juridictions civiles
 - ❖ justice de paix
 - ❖ tribunal de première instance
 - ❖ tribunal de la jeunesse
 - ❖ cour d'Appel
 - ❖ cour de Cassation
- c) les juridictions pénales
 - ❖ tribunal de police
 - ❖ tribunal correctionnel
 - ❖ cour d'Appel
 - ❖ cour d'Assises
- d) les juridictions spéciales
 - ❖ tribunal de commerce
 - ❖ tribunaux et cours du travail
 - ❖ conseil d'Etat
 - ❖ cour constitutionnelle

Chapitre IV : la personnalité juridique et les incapables

- a) les personnes
 - ❖ définition
 - ❖ caractéristiques de la personne
 - le nom
 - le domicile
 - l'état civil
 - la nationalité
- b) les incapables
 - ❖ modes d'accompagnement
 - ❖ le mineur
 - ❖ les interdits
 - ❖ le prodigue et faible d'esprit

- ❖ la minorité prolongée
- ❖ l'administration provisoire

Chapitre V : le mariage

- a) définition
- b) caractères et conditions
 - ❖ caractères
 - ❖ conditions
- c) effets du mariage
 - ❖ droits réciproques des époux
 - ❖ devoirs réciproques des époux
- d) la cohabitation légale
 - ❖ définition
 - ❖ droits et obligations des cohabitants légaux
 - ❖ fin de la cohabitation légale

Chapitre VI : le divorce

- a) définition
- b) le divorce pour cause de désunion irrémédiable
 - ❖ preuve
 - ❖ demande conjointe
 - ❖ demande unilatérale
- c) le divorce par consentement mutuel

Chapitre VII : les régimes matrimoniaux

- a) le régime primaire
- b) le régime secondaire
 - ❖ régime légal
 - actifs
 - passifs
 - gestion des patrimoines
 - dissolution du régime légal

- ❖ régimes conventionnels
 - la communauté universelle
 - la séparation des biens
 - clause dérogeant au partage égal des biens communs

Chapitre VIII : la filiation

- a) notion de parenté et d'alliance
- b) la filiation maternelle et paternelle
 - ❖ filiation maternelle
 - ❖ filiation paternelle
 - présomption de paternité
 - reconnaissance paternelle
 - effets
- c) la filiation adoptive
 - ❖ adoption simple
 - ❖ adoption plénière

Chapitre IX : les biens

- a) définition : chose-bien
- b) classification des choses
 - ❖ consommables et non consommables
 - ❖ fongibles et non fongibles
- c) classification des biens
 - ❖ biens corporels et incorporels
 - ❖ biens meubles et immeubles
 - biens meubles
 - biens immeubles
 - par leur nature
 - par destination
 - par l'objet auquel il s'applique

Chapitre X : la propriété

- a) définition
- b) caractéristiques
- b) modes d'acquisition de la propriété
 - ❖ l'achat

- ❖ la succession
- ❖ l'invention
- ❖ l'accession
- ❖ la prescription acquisitive
- ❖ la possession de bonne foi (2279 Code civil)

Chapitre XI : l'usufruit

- a) définition
- b) durée
- c) caractéristiques
- d) droits et obligations des parties
- e) fin de l'usufruit

Chapitre XII : les servitudes

- a) définition et classification
- b) établissement
- c) extinction

Chapitre XIII : les obligations

- a) notion
- b) sources
- c) conditions de validité
- d) preuve
- e) extinction

Chapitre XIV : la responsabilité civile

- a) être responsable
- b) principes
 - ❖ les conditions
 - ❖ l'acceptation du risque
 - ❖ la responsabilité du fait d'autrui
 - ❖ la responsabilité du fait des choses
 - ❖ conclusion
 - ❖ la technique de l'assurance
- c) les assurances de responsabilité

EXERCICES

Bibliographie :

- Fr. Alexander, Notions de droit civil, De Boeck, 2010

- E. Wauthy et P. Duchesne, Droit civil, La Procure, 1990
- C. Renard, Principes de droit et éléments de droit immobilier, Presse universitaire de Liège, 1990
- A. Guéritte, Principes fondamentaux de droit privé, Presse universitaire de Mons, 1994
- Rigaux et Verheyden Droit civil: les personnes, les biens et les contrats, AEDL, 1980
- A Lagasse Droit civil: les personnes; les obligations, les contrats, AEDL, 1980
- Dubuisson, Droit des obligations (tomes 1,2,3), Diffusion universitaire ciaco, 2008

PERSONNEL ENSEIGNANT

Mme Leclercq Marie-Aurore

METHODOLOGIE

Il est mis à disposition des étudiant un syllabus à compléter par les notes de l'exposé oral ; les étudiants doivent se munir du code civil. A la fin de chaque chapitre, des exercices seront réalisés. Il est également prévu deux tests blancs afin de familiariser les étudiants avec l'examen écrit et les questions.

MODES D'EVALUATION

Examen écrit lors du dernier cours